



CHÂTEAU DE BEAUREGARD

2ème campagne (2009)

A. Antonini
J.-C. Moret

Août 2009

CHÂTEAU DE BEAUREGARD

2ème campagne du 13 juillet au 14 août 2009

Rapport août 2009
A. Antonini, J.-C. Moret

Effectif :

- Un responsable du bureau d'archéologie *TERA Sàrl* (J.-C. Moret) avec, en moyenne, trois fouilleurs expérimentés.
- Deux à trois employés de l'entreprise *Fardel & Délèze*, dont au moins un maçon expérimenté.

Travaux effectués :

Hélicoptages : 21 juillet, 3 et 13 août

- Evacuation sur la déchetterie de Niouc des fagots résultant des travaux de déboisement 2008.
- Hélicoptage des fournitures : sable, chaux, eau, crépis de finition (**Fig. 1**).
- Transport du matériel (bétonneuse, génératrice, 2 citernes, 15 tuyaux d'évacuation des déblais, bâches et plastiques de protection, outillage...)

Aménagements et sécurisation du site :

- Fermeture du sentier d'accès par des banderoles au niveau de la déchetterie (près de la conduite forcée) et installation d'un panneau d'interdiction au départ du chemin. Ce panneau a été transféré à la fin de la campagne à l'entrée du site (**Fig. 20**).
- Amélioration de l'accès au château : ajout de deux virages dans la montée, consolidation d'une faille remplie de cailloux en avant de la culée du pont, aménagement de quelques marches sur le site même (en pierre sèches).
- Nivellement de la butte sommitale à l'intérieur du logis. Cette plateforme de travail (6m²) a permis d'entreposer les cailloux réutilisés pour la consolidation des maçonneries (**Fig. 2**).
- Déplacement vers le sud de la ligne de vie pour permettre le travail sur le versant méridional.
- A la fin du chantier, épierrage des versants au pied de la courtine pour éviter les chutes de pierre durant l'hiver 2009/2010.
- Remblayage de l'excavation effectuée dans l'angle SW de l'enceinte, après consolidation et remontage des maçonneries.

Evacuation des déblais et réutilisation des pierres :

- Conformément à la demande de construction, les déblais (terre, fragments de mortier et petits éclats de pierres) ont été évacués le long du versant sud, au moyen de 2 dévaloirs en plastique (tuyaux), démontés à la fin de la campagne (**Fig. 3**). Les fragments de mortier se désagrègent en rebondissant et les déblais se dispersent dans la partie haute de l'éboulis existant, sans atteindre ni la conduite forcée, ni la déchetterie, ni le chemin pédestre, et sans créer d'accumulation visuelle qui pourrait dénaturer le paysage.
- Les pierres ont été conservées sur place et réutilisées pour consolider les maçonneries (**Fig. 4 et 5**).

Fouilles archéologiques :

- Dégagement de la cage d'escalier en colimaçon à l'ouest du logis (C) jusqu'au niveau du sol (**Fig. 6**).
- Ouverture d'une surface de fouille dans le flanc oriental de la butte sommitale pour préciser le plan du logis.
- Dégagement du tronçon sud-est de l'enceinte (M31) et nettoyage du rocher à la base du mur sud de l'éperon oriental pour situer l'entrée du château (**Fig. 3 et 8**).

- Réalisation d'un petit sondage à l'intérieur de l'éperon oriental et nettoyage du roc en contrebas pour préciser sa fermeture est dominant le fossé.
- Ouverture d'une excavation dans l'angle sud-ouest du château pour préciser le plan et l'organisation des murs près de la tour sud-ouest (F). **(Fig. 7)**
- Topographie au théodolite des murs visibles pour établir un nouveau plan fiable. Travaux de relevé effectués par Claude-Eric Bettex, collaborateur de l'archéologie cantonale **(Fig. 15)**.
- Prospection archéologique des flancs du piton rocheux portant le château.

Travaux de restauration et de protection des vestiges :

- Options prise pour la consolidation : de manière générale, l'arase des vestiges était déterminante pour l'état final du mur. Par endroits, un remontage des parements était nécessaire afin de stabiliser le noyau du mur conservé plus haut, ou de boucher des cavités dans lesquelles l'eau pourrait s'accumuler et provoquer de fissures en cas de gel. Les crépis ont été entourés par un glacis de mortier fin **(Fig. 8 à 11)**. Ponctuellement, certaines maçonneries ont été exhaussées de manière plus conséquente : le pan sud-est de l'enceinte (exhaussement de 2 lits pour une meilleure cohésion sur le rocher), le chaînage de l'angle nord-est du logis (pour assurer le chaînage des deux pans de murs lors d'un dégagement jusqu'au niveau du sol primitif, 3 m plus bas) et le mur amont du couloir près de l'angle sud-ouest de l'enceinte (exhaussement d'env. 0.80 m pour soutenir une plate-forme horizontale estimée plus sûre). **(Fig. 12 à 13)**
- Composition des mortiers utilisés pour les maçonneries : 8 parts de sable, 4 parts de graviers 4/8, 1 part de ciment blanc, 2 parts de chaux blanche (hydratée), 1,5 part de chaux hydraulique. Pour la finition de l'arase, 0,5 part de Sika-Frostschutz est ajoutée à une dose, pour augmenter la résistance de la surface au gel.
- Toutes les maçonneries dégagées et étudiées cette année ont fait l'objet d'une consolidation : le mur est de la passerelle (M1), l'extrémité est de l'enceinte (M2 et M31), les murs nord et ouest du logis (M11 et M12, partie hors sol), l'angle sud-ouest de l'enceinte (M31 et M7), l'arasement de la cage d'escalier en colimaçon.
Plus difficile a été la protection des zones où des sols en mortier au plâtre ont été dégagés. Ces surfaces ont dû être protégées par une couverture provisoire et démontable lors d'une suite des travaux **(Fig. 14)**. Une toiture en tôles sur structure en bois a été installée au-dessus de l'escalier en colimaçon afin de protéger les sols, les crépis et l'entrée du logis. L'escalier près de l'angle sud-ouest de l'enceinte a été protégé par des textiles en « bidim antigel », lestés de pierres.

Nouveaux résultats :

Plan des vestiges :

Le relevé par théodolite a permis d'établir un nouveau plan des vestiges avec une géométrie fiable auquel nous pouvons rattacher nos relevés de détail **(Fig. 15)**. Il manque toutefois encore un relevé topographique de la falaise qui est prévue dans un deuxième temps par photogrammétrie (devis Archéotech).

De manière générale, toutes les maçonneries sont ancrées directement sur le roc, sans aucune entaille préalable, indépendamment de l'inclinaison de la pente. Là où des maçonneries ont disparu, leur tracé est néanmoins repérable : protégé par le mur, le rocher a en effet conservé sa surface lisse et arrondie, tandis qu'à côté le rocher est effrité par le gel.

Le logis :

La découverte du mur oriental du logis montre que ce corps de bâtiment (la « tour » observée par Blondel) présente un plan trapézoïdal mesurant hors tout 9,5 m (côté nord) sur 7,5 m (côté sud). La paroi nord disposait de deux ouvertures : à côté de l'ouverture déjà connue (M23, **Fig. 16**), une meurtrière au parement asymétrique, une deuxième est apparue 0,70 m plus bas **(Fig. 17)**. De cette nouvelle ouverture (M36) subsistent la tablette remontant vers l'extérieur et la base du montant occidental oblique, recouvert de crépi.

L'épaisseur des murs varie d'un pan à l'autre : Le mur occidental (M12) sur le sommet de la butte mesure 1,03 m, le mur nord (M11) qui longe l'arête rocheuse 1,60 m et le mur oriental (M30) 2,50 m. Cette surépaisseur a été mesurée près du rocher. Il est probable que cette façade faisant face au fossé, et donc plus exposée, était dotée d'un glacis. L'orientation oblique du mur permettait d'éviter une substruction trop importante de l'angle sud-ouest.

L'entrée du logis se trouve dans le mur occidental **(Fig. 6 et 18)**. Le cadre extérieur de la porte était cintré (cintre doublé par un arc de décharge). Il constituait la battue d'un deuxième cadre en bois dont le négatif

est encore bien visible (seuil et montants). Les vantaux devaient être fixés dans ce cadre en bois. L'embrasure était légèrement évasée vers l'intérieur et couverte par des poutres horizontales dont l'encoche est conservée au sommet du pied-droit nord.

L'escalier en colimaçon :

La petite tourelle circulaire **C** a été ajoutée dans un second temps devant l'entrée primitive du logis (**Fig. 6**). On pénétrait dans cette tourelle depuis le sud, par une porte débouchant sur un sol de mortier. De là, on accédait de plain-pied au rez-de-chaussée du logis et à un escalier en colimaçon qui desservait une annexe au nord (suggérée par la présence d'une porte) et l'étage supérieur du logis (disparu).

La « tour » dans l'angle sud-ouest de l'enceinte :

Une pré-analyse de la « tour » **F**, déjà observée par Blondel, a permis de déterminer le plan de ce corps de bâtiment et sa chronologie par rapport au mur d'enceinte. Il s'agit d'un petit bâtiment parfaitement rectangulaire (3 x 5 m hors tout) qui épouse un ressaut naturel du rocher (**Fig. 7**). Sa construction est clairement antérieure à celle de l'enceinte sud (le tronçon M3 vient s'appuyer contre l'angle crépi de la « tour » **F**) et sans doute aussi de l'enceinte ouest (M8).

A l'intérieur de cette bâtisse, le sol (une chape de mortier coulé sur un massif de caillasses) a été entrevu dans les angles SW et NE, à 2 niveaux différents. Leur dégagement permettrait probablement de mettre en évidence la fonction de cette pièce. L'espace intérieur (1,60 x 3,80 m) paraît en effet trop exigu pour qu'il s'agisse d'une tour. De plus, on ne voit pas à quoi une tour de défense ou de guet aurait servi à cet endroit inaccessible, entouré de toutes parts par le précipice. Pour une citerne, l'endroit serait par contre favorable, permettant de récolter les eaux des toitures des bâtisses situées en amont.

Le passage longeant la « tour » dans l'angle sud-ouest de l'enceinte :

A l'arrière de la « tour » **F**, un couloir (largeur 1 m) a été aménagé dans un second temps (**Fig. 7 et 12**). Ce passage est délimité du côté amont par un mur de soutènement (M7) qui retient les remblais de la terrasse supérieure du château. Dans sa partie orientale, le sol du couloir est horizontal et se prolonge vers l'est, le long du mur d'enceinte (M3) ; dans sa partie occidentale, un escalier (M35, 4 marches dégagées) descend la pente et franchit l'enceinte occidentale (M8).

Le passage était crépi et possédait un sol en mortier conservé sur une grande surface. Cette finition suggère que le passage était couvert ou intégré à un corps de bâtiment. La fonction du passage demeure cependant peu claire dans l'état actuel de la recherche, car la pente située en contrebas constitue un cul de sac. Que desservait-il ? Des annexes étagées en contrebas de l'angle sud-ouest du château ? Seul le dégagement du terrain permettra d'avoir une réponse...

Le fossé et l'accès au château :

La prospection du piton rocheux a permis de confirmer que le seul accès possible est celui utilisé actuellement, depuis le petit col situé à l'est. Un accès le long des versants sud, ouest et nord n'est pas envisageable.

Le fossé semble correspondre à une entaille naturelle (**Fig. 2 et 19**). Aucune trace d'une excavation volontaire n'a été repérée. Plusieurs éléments indiquent l'existence d'une passerelle en bois (largeur estimée 1,50 m) : une culée maçonnée sur le versant est (hauteur primitive inconnue) et un replat artificiel du rocher sur le versant ouest, ainsi que trois encoches carrées dans l'arête rocheuse pour des poteaux de soutien intermédiaires. L'accès à cette passerelle se fait actuellement par un étroit ressaut naturel du rocher. Il est probable que l'espace indiqué sur le plan sous la lettre (D) constituait un premier fossé.

Après avoir franchi le fossé, on accédait au château en contournant par la gauche l'éperon (E). Le tracé de l'enceinte formant un saillant polygonal s'explique d'ailleurs par la volonté délibérée de surplomber la passerelle d'accès et d'obliger l'assaillant à contourner cet obstacle en exposant son côté droit (non protégé par le bouclier). Le nettoyage du rocher au pied de l'enceinte n'a révélé aucune entaille de marche. Quelques indices (roc taillé, encoches dans la roche) suggèrent cependant l'existence d'une construction en bois (escalier ou plateforme) qui devaient permettre d'atteindre la porte de l'enceinte. Celle-ci n'a pas encore été repérée avec certitude. Le dégagement du couloir qui longe la face intérieure de l'enceinte maçonnée apportera sans doute des réponses.

L'incendie du château :

Une fine couche cendreuse (épaisseur 1 à 3 cm) a été mise au jour aussi bien dans l'angle sud-est de l'enceinte (sur le sol de la « tour » (F) et du passage adjacent) que sur le sol du logis (à l'angle NE) et dans l'escalier circulaire. Bien que très diffuse et mal conservée, cette couche s'insère directement au contact des sols et des maçonneries et semble confirmer que le château a été incendié. La couche

ceuvre est elle-même scellée par des déblais de démolition qui atteignent par endroits plusieurs mètres de hauteur et qui proviennent de l'écroulement de la ruine au cours des siècles ultérieurs (**Fig. 2**).

Présentations du site :

Le jeudi 30 juillet, des représentants de la Fondation (B. de Preux, G. Cassina et Ph. Favre), des monuments historiques (R. Bucher et J.-C. Balet) et de l'archéologie cantonale (F. Wiblé) sont montés sur place pour constater l'avancement des travaux et faire le bilan des nouvelles découvertes.

Le 6 août, G. Cassina et A. Antonini ont présenté le site à St. Luc, lors d'une conférence organisée par Asproloc (association des propriétaires de chalets et appartements). La vidéo de Ph. Favre qui documente la campagne de fouille 2009, présentée également à cette occasion, était très enrichissante montrant notamment l'ambiance de travail et l'enjeu difficile mais époustoufflant du site. Le jour suivant, les membres d'Asproloc, en balade depuis le couvert de Niouc, ont découvert la vue du château depuis le haut. Même à distance, ils ont apprécié la mise en valeur du site qui commence à se voir de loin.

Le 11 août, F. Massy a publié dans le Nouvelliste un long article très enthousiaste, illustré de plusieurs photos. Les interviews des représentants du canton rendent parfaitement l'opinion positive qu'ils ont eue lors de la visite des lieux.

Travaux prévus pour la 3^{ème} campagne (dès avril/mai 2010) :

Installation du chantier :

- Héliportage préliminaire du matériel et des fournitures.

Travaux archéologiques (Tera sàrl) :

- **Logis** : abaissement du niveau des déblais de démolition jusqu'au niveau du sol (durée estimée : 2 semaines avec 2 manœuvres). Cela permettra d'aménager une plateforme pour accueillir les visiteurs et de mettre en valeur également les murs sud et ouest du logis.
- **Cour à l'ouest du logis** : dégagement de la couche de démolition autour de la tourelle ronde pour contrôler l'hypothèse d'une annexe adossée contre le logis principal.
- **Enceinte sud** : dégagement, étude et renforcement de la « tour » sud-ouest (F) qui menace de s'écrouler dans la pente (notamment le mur sud). En parallèle, ouverture d'une surface de fouille au débouché de l'escalier adjacent pour déterminer sa fonction.
Dégagement de l'enceinte également au sud du logis (partie la plus visible depuis Niouc). Ceci permettra de vérifier si le couloir observé à l'ouest se poursuit sur toute la longueur de la chemise, l'existence d'un mur reliant la chemise et le logis (hypothèse d'une cour supérieure et inférieure), l'existence d'un portail dans le tronçon sud de l'enceinte.
- **Enceinte nord** : dégagement de la chemise à l'ouest et à l'est du logis.

Travaux de maçonnerie (Fardel & Délèze) :

- Poursuite des travaux de consolidation des vestiges étudiés.

TERA Sàrl, Sion, 28 août 2009



Fig. 1 Hélicoptage des fournitures depuis la déchetterie de Niouc.



Fig. 2 Etat de la plateforme sommitale à la fin de la campagne de fouille 2009. L'épaisseur des déblais recouvrant le sol du logis est tramée en rouge. Vue de l'est.



Fig. 3 Dégagement de la chemise orientale. Sur l'arrière, le dévaloir en plastique utilisé pour évacuer les déblais. Vue du nord-est

Fig. 4 Transport du mortier de la bétonnière aux vestiges situés à l'est du fossé...



Fig. 5 ... et sa réception.



Fig. 6 La cage d'escalier en colimaçon à l'ouest du logis (C). Vue du sud.





Fig. 7 Angle sud-ouest du château. L'escalier longe la face nord d'une « tour » rectangulaire et mène à l'extérieur de l'enceinte ; (annexe ?). A droite du jalon, le mur occidental de la « tour » (F). Vue de l'ouest.



Fig. 8 Eperon oriental de l'enceinte après le nettoyage



Fig. 9 ... et après sa consolidation (dans la partie supérieure, les travaux sont encore en cours). Vues du sud-est.



Fig. 10 Le tablier oriental de la passerelle après le nettoyage



Fig. 11 ... et après sa consolidation. Face orientale.

Fig. 12 L'angle sud-ouest du château lors du dégagement des maçonneries. Vue de l'ouest.



Fig. 13 ... et après son remontage. Vue de l'est.



Fig. 14 Couverture provisoire mise en place pour protéger l'escalier en colimaçon. Les tôles ont été boulonnées et lestées de pierres. Vue du sud-ouest.



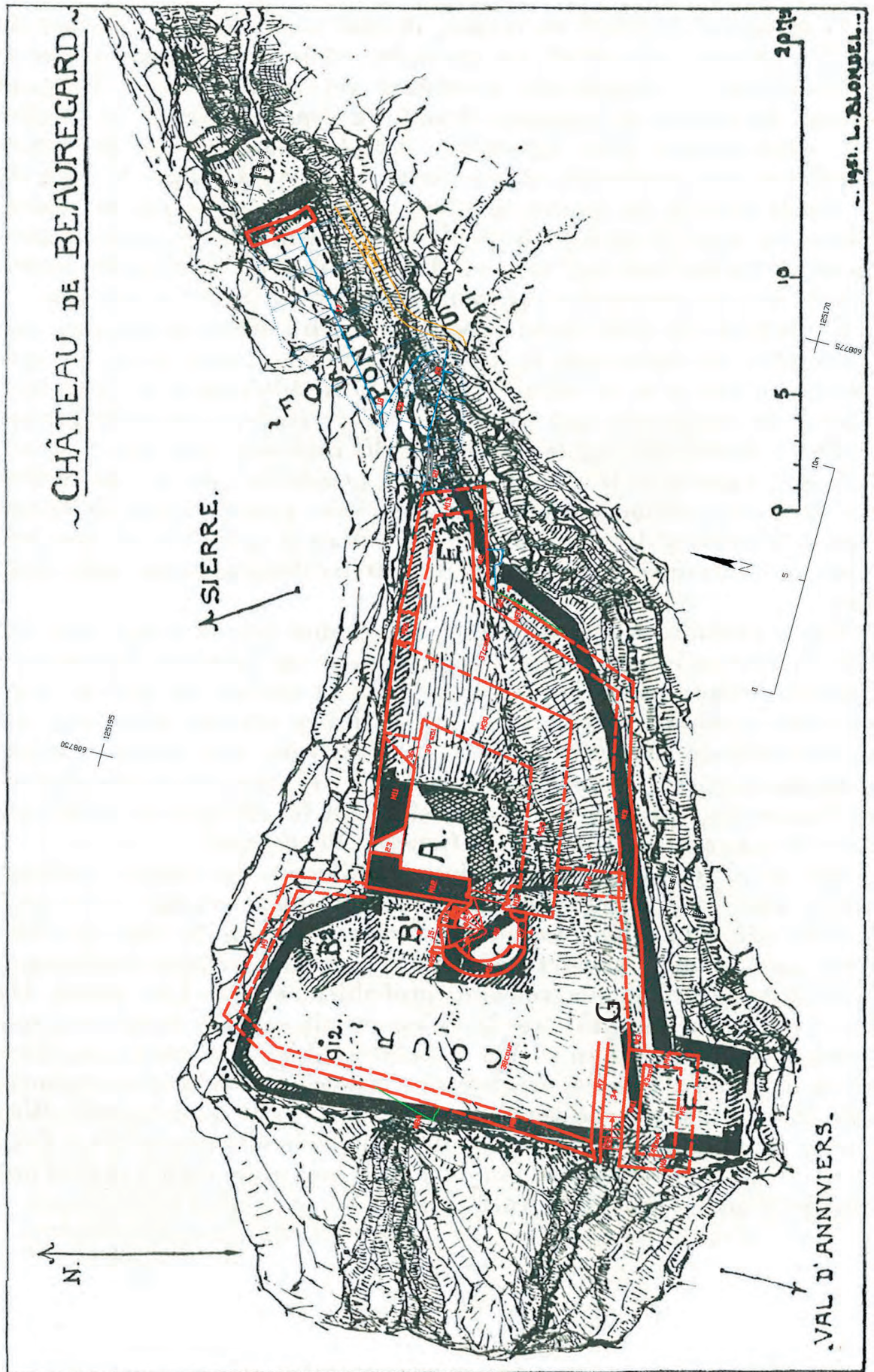


Fig. 15 Plan du château : nouveau relevé (état fin 2009) superposé à celui de 1951.
A : logis. B : annexe présumée. C : escalier en colimaçon. D : fossé. E : cour orientale protégée par une chemise.
F : corps de bâtiment rectangulaire (tour ?). G : passage étroit avec escalier.



Fig. 16 Ouverture occidentale du Logis (mur nord) : une meurtrière asymétrique.



Fig. 17 Mur nord du logis : à gauche, le montant biaisé de l'ouverture orientale (sans doute également une meurtrière asymétrique), à droite, près du jalon, l'angle nord-est du local.



Fig. 18 La porte d'entrée du logis : négatif du seuil et du cadre en bois qui jadis étaient encastés dans la maçonnerie. Vue du sud.

Fig. 19 Le site après les fouilles et les consolidations de la campagne 2009. Vue de l'est.



Fig. 20 Le site protégé, à la fin de la campagne 2009. Vue de l'est.

